



Paris, le 18 septembre 2025

Madame le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le jury national des « Villes et Villages Fleuris », réuni en séance plénière le 17 septembre 2025, a décidé de **reconduire le label « Quatre Fleurs »** de la commune de Montville.

Le jury a reçu un accueil chaleureux, en votre présence et celle de vos collaborateurs, et tient à saluer la forte implication des équipes dans le label ainsi que leur motivation pour valoriser leur cadre de vie. La présentation, la vidéo et le dossier étaient de qualité et ont permis de découvrir les nouvelles réalisations urbaines et environnementales ainsi que les projets à venir. Le parcours de visite était quant à lui très bien préparé et tout à fait pertinent.

La ville déploie de nombreuses actions et animations à destination des Montvillais : accueil des nouveaux habitants, sorties nature, concours annuel des maisons et jardins fleuris, opération « Montville en fleurs », conférences, concours de photographie, etc. La concertation et la participation citoyenne sont aussi des outils régulièrement mobilisés par la municipalité, comme en témoigne le projet de requalification du centre bourg, mené avec les commerçants et les partenaires et gestionnaires de l'espace public. Le jury salue enfin la belle mise en valeur du label sur les différents supports de communication de la commune (site internet, magazine, réseaux sociaux, kits de communication, etc.), comme sur les panneaux d'entrées de ville.

Deux fleurissements saisonniers sont proposés par les équipes chaque année, en fonction d'une thématique couleur et le jury tient à saluer la qualité des massifs de vivaces qui voient le jour. Il encourage toutefois la ville à poursuivre sa double démarche d'uniformisation des plantations en pleine terre et de diminution du nombre de suspensions hors sol, pour tendre vers un fleurissement plus actuel. Le patrimoine arboré est quant à lui d'une belle qualité et fait l'objet d'une gestion adéquate. Le réaménagement du centre-bourg étant tout à fait récent, il s'agira pour le jury de vérifier, lors de sa prochaine visite, le bon développement des plantations fraîchement réalisées.

La gestion différenciée est affirmée, et s'accompagne de mesures complémentaires, telles que le fauchage tardif, l'écopâturage, la gestion intégrée des eaux de pluie, etc. Une grande attention est ainsi portée au risque d'inondation et de coulées de boues, et les espaces naturels inondables sont traités dans le souci de l'évacuation et de l'infiltration de l'eau. Sur le terrain Benoit, le jury recommande d'exporter les produits de fauche, plutôt que de les laisser sur place, afin de limiter les apports d'azote. Plus largement, et en complément de l'annuaire de la faune déjà réalisé par des étudiants, il suggère de travailler à l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale, afin de mieux connaître la richesse végétale et animale présente sur le territoire.

La commune est très propre, verte et dynamique. Le jury tient à saluer l'engagement continu de Montville dans l'amélioration de son cadre de vie. Depuis 2022, de nombreux aménagements qualitatifs ont ainsi été réalisés par la municipalité, qui méritent d'être soulignés : création de la



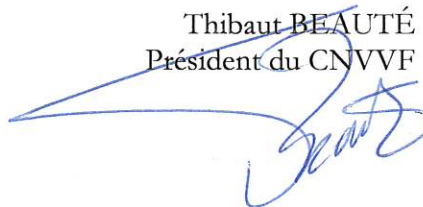
sente piétonne Eugène Noël, inauguration de la salle multi-activités Florian Merrien, résorption de la friche industrielle Legrand, mise en lumière de l'extérieur de l'église, enfouissement des réseaux au niveau du parvis, développement des continuités douces, revalorisation et végétalisation du centre-ville et effacement progressif de la place de la voiture au profit d'espaces piétons, création de logements sociaux, etc. Les espaces sportifs sont par ailleurs nombreux et bien entretenus, tout comme les zones de loisirs, qui offrent un cadre verdoyant et très attractif. Ces sites accueilleront de plus de nouveaux projets dans les années à venir, tels que : la réhabilitation du Manoir et de ses dépendances, le réaménagement du parking de l'espace loisirs, ou encore la reconstruction des vestiaires du stade de football Roland Née. En complément, le jury encourage la commune à envisager la végétalisation du cimetière, afin d'en limiter l'entretien et d'offrir un espace plus verdoyant. Il l'appelle enfin à restreindre autant que possible les autorisations d'affichage aux entrées de la ville.

L'équipe municipale, élus comme agents, a su convaincre le jury de sa forte volonté d'œuvrer pour l'amélioration continue de son cadre de vie. Depuis de nombreuses années désormais, Montville est un très bel exemple de petite ville répondant parfaitement aux exigences du label.

La remise des prix nationaux aura lieu le **mercredi 3 décembre 2025 aux salons Hoche, à Paris** et une invitation officielle vous sera adressée prochainement.

Avec toutes mes félicitations, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Thibaut BEAUTÉ
Président du CNVVF



Madame Anne-Sophie CLABAUT
Maire de MONTVILLE